

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Boussac Bourg, Ayen, Bellac, Saint Junien, Saint-Priest-sous-Aixe, La Souterraine, l'EPLFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE Haras National de Pompadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

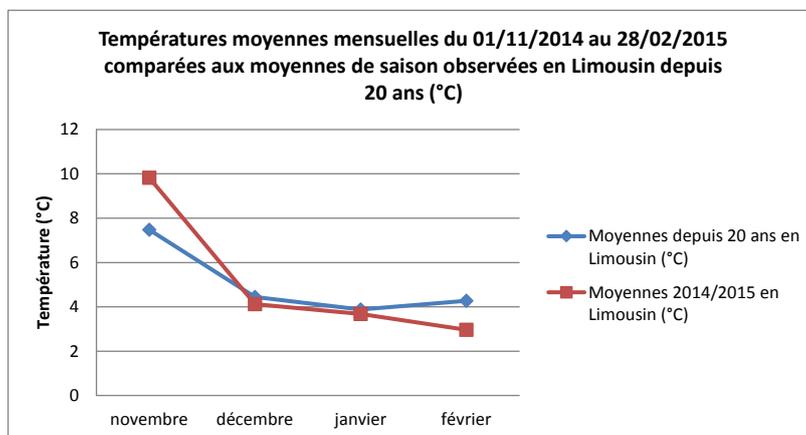


Sommaire

METEO	P.1
RESEAU D'OBSERVATION	P.2
FEUILLUS-CONIFERES	P.3
TIGRE DU PLATANE	P.3
MINEUSE DU MARRONNIER	P.4
PROCESSIONNAIRE DU PIN	P.5
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE.	P.6
COCHENILLE A BOUCLIER DU FUSAIN	P.6
PYRALE DU BUIS	P.7
CICADELLE DU RHODODENDRON	P.8
OTIORHYNQUE	P.9
ROUILLE DU MAHONIA	P.9
PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	P.10
RENOUEE ASIATIQUE	P.10
CE QU'IL FAUT RETENIR	P.12

Météo

L'hiver 2014/2015 a débuté par un mois de novembre très doux, supérieur de 2°C aux moyennes de saison. Les mois de décembre 2014 et janvier 2015 sont sensiblement égaux aux moyennes de saison tandis que le mois de février est marqué par des températures basses (2°C en dessous des moyennes de saison).

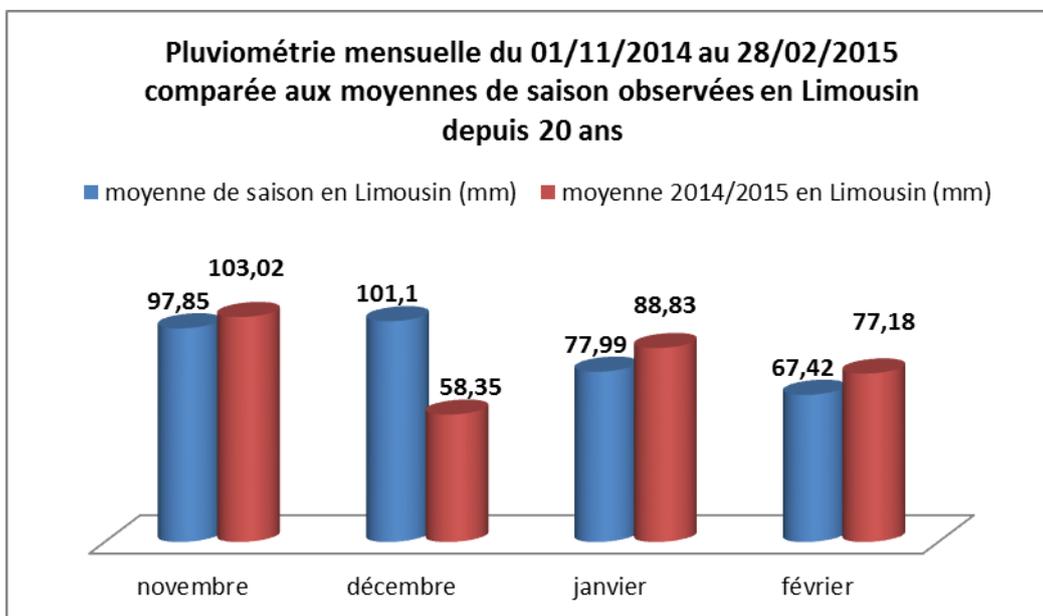


Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
13 rue Auguste Comte - CS 92092
87070 LIMOGES
05 55 04 64 54
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr



(Données issues des stations météo de Dun-le-Palestel (23), Boussac (23), Lubersac (19), Objat (19), Coussac (87) et Verneuil (87))

La pluviométrie de l'hiver 2014/2015 a été légèrement excédentaire en novembre, janvier et février : environ 10 mm supplémentaire par mois par rapport aux moyennes de saison.

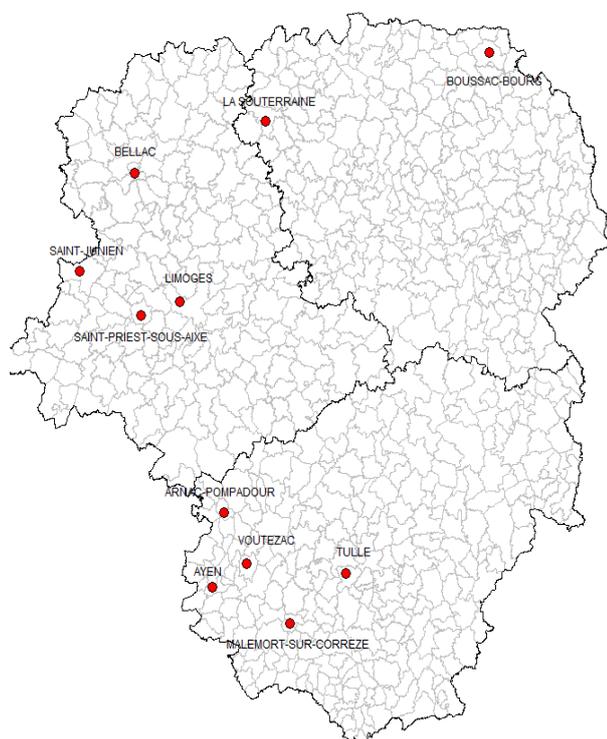
Seul le mois de décembre présente une pluviométrie nettement inférieure aux moyennes de saisons.

Les conditions climatiques de cet hiver ont pu favoriser le développement de certains ravageurs comme la processionnaire du pin.

L'absence de période prolongée de gel en Limousin cet hiver n'a pas permis de ralentir le cycle de vie de bon nombre de ravageurs.

Réseau d'observation Zone Non Agricole LIMOUSIN 2015

Les observations sur lequel s'appuie le Bulletin de Santé du Végétal « Zone Non Agricole – Limousin », sont réalisées sur des « sites de référence », conformément au protocole régional défini. Ainsi le réseau 2015 est actuellement constitué de 23 sites de référence répartis sur 11 communes de la région Limousin. (cf. cartographie ci-dessous).



Les différentes structures intervenant pour réaliser ces observations sont la FREDON Limousin, les mairies de Bellac (87), Limoges (87), Saint-Junien (87), Saint-Priest-sous-Aixe (87), Aven (19), Boussac-Bourg (23) et La Souterraine (23), ainsi que l'EPLEFPA de Brive-Voutezac (19) et l'IFCE Haras National de Pompadour (19).

Les observations régulières sont divisées en 3 catégories :

- 🚧 **Catégorie 1** : Bioagresseurs en espaces verts (feuillus, conifères, végétaux d'ornements)
- 🚧 **Catégorie 2** : Bioagresseurs sur terrains sportifs et pelouses d'agrément.
- 🚧 **Catégorie 3** : Plantes invasives et envahissantes

Le cas échéant des observations ponctuelles seront également effectuées en supplément tout au long de l'année sur des sites « flottants » (non définis au préalable) : ces observations ont un rôle d'alerte (premières taches...) et de renforcement des données du réseau.

Le Bulletin de Santé du Végétal s'appuie également sur le relevé de 12 pièges installés sur les trois départements :

- ✚ 6 pièges de suivi de la processionnaire du pin ;
- ✚ 4 pièges de suivi de la mineuse du marronnier ;
- ✚ 2 pièges de suivi de la pyrale du buis.

La diffusion du bulletin est assurée 1 fois par mois, jusqu'en octobre :

- ✚ Par mise en ligne sur internet (adresses des sites indiquées en page 1) ;
- ✚ Par envoi sur votre messagerie, sur simple demande à accueil@limousin.chambragri.fr.

Le tableau suivant dresse une liste non exhaustive des végétaux suivis et des bioagresseurs potentiels.

Organismes réglementés (à signaler + lutte obligatoire selon le cas)	
Organismes non réglementés	
Catégorie 1 : Arbustes d'ornement, plantes à massif et Catégorie 2 : Plantes sous serre	
Maladies	Rouilles ; Oïdium ; Pourriture grise ; Feu bactérien ; Chancre ; maladie des taches noires ; Bactérioses ; Virus ; ...
Ravageurs	Psylles ; Acariens ; Pucerons ; Thrips ; Aleurodes ; Mouches mineuses ; Cochenilles ; Cicadelle Blanche ; Aculops fuchsiae ; ...
Catégorie 3 : Feuillus et conifères	
Platane	Anthracnose du platane ; Oïdium ; Tigre du platane ; Chancre coloré du platane
Tilleul	Acariens ; Cochenille pulvinaire ; Pucerons
Marronnier	Black rot ; Mineuse du marronnier ; Chancre bactérien
Châtaignier	Cynips ; Chancre du châtaignier
Erable	Maladie de la suie ; Oïdium ; cochenille pulvinaire
Chêne	Processionnaire du chêne
Tous feuillus	Otiorrhynques ; Bombyx cul brun ; Hanneton commun ; Bombyx disparate ; Capricorne asiatique
Conifères	Processionnaire du pin ; Punaise ; Dépérissement des pousses du pin ; Scolytes ; Buprestes, Pucerons ; Cochenilles ; Brunissures cryptogamiques ; Rouilles ; Chancre du cyprès ; ...
Catégorie 4 : Gazons	
Maladies	Fusariose estivale ; Fusariose hivernale ; Dollar spot ; Rouilles ; Helminthosporioses ; Pythium ; Maladie du fil rouge ; Ronds de sorcières
Ravageurs	Taupins ; Hannetons communs ; Taupe ; Campagnols

Feuillus - Conifères

Ravageurs

Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : +



Tigres du platane adultes

Eléments de biologie : Le tigre du platane appelé aussi « punaise réticulée du platane », est une espèce d'insecte hémiptère de la famille des Tingidae, originaire du continent américain. Cet insecte se nourrit en piquant la face inférieure des feuilles qui se décolorent et tombent.

Les adultes mesurent 3 mm de long, ils ont un corps noir, avec une tache brune au centre, recouvert par deux ailes blanchâtres et transparentes.

Ils hivernent sous les plaques de rhytidomes du platane (morceaux d'écorces en desquamation), et au printemps (fin avril), ils migrent en direction du feuillage et se maintiennent à la face inférieure des feuilles pour se nourrir, s'accoupler et pondre. La ponte s'effectue le long des nervures et en moyenne 20 jours plus tard, des larves noires apparaissent. Ces dernières se transforment en adulte après avoir subi 4 mues successives.

Deux à trois générations se succèdent dans l'année.

Seuil de nuisibilité : 70 individus adultes par décimètre carré de rhytidomes.

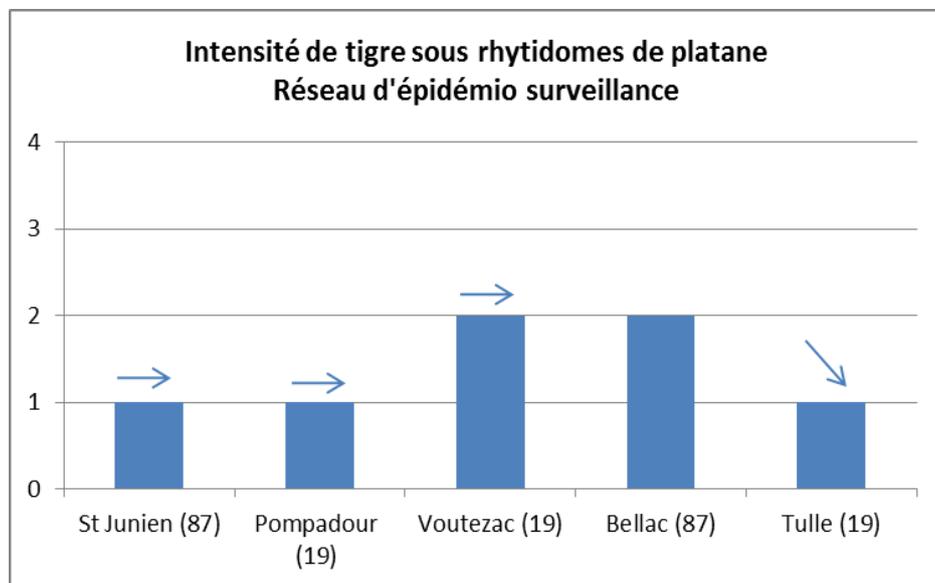
Observations du réseau

Le tigre du platane est présent sur 4 sites suivis et sur les 3 départements.

Les populations de tigres sont généralement restées stables par rapport à l'an dernier (voir graphique ci-dessous). A Tulle (19), les populations semblent cependant être en régression.

Lorsque les hivers sont doux, comme cela a pu être le cas l'an passé, le développement des tigres peut s'accélérer. Néanmoins, ces conditions climatiques sont aussi favorables au développement de mycoses d'insectes ou entomopathogène (par exemple *Beauveria bassiana*, *Verticillium lecanii*) qui détruisent naturellement les tigres adultes sous les rhytidomes, jusqu'à 50 % des populations.

Ceci peut expliquer pourquoi les populations de tigre n'ont pas augmenté durant cet hiver pourtant favorable à leur développement.



Echelle de notation de l'intensité	Ravageurs
0	Aucun
1	Faible
2	Moyen
3	Elevé
4	Très élevé

↘ Population en baisse depuis l'an dernier

→ Population en stagnation depuis l'an dernier

Evaluation du risque - tigre du platane

Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des sites suivis par les observateurs du réseau.

Pour l'instant, il n'y a pas de risque particulier pour les platanes.

C'est lorsque les feuilles apparaissent que les tigres peuvent causer des dégâts en piquant et dépigmentant les feuilles. Les tigres sont aussi vecteurs de maladies telles que le chancre coloré du platane et l'anthraxose.

Hormis le risque pour les platanes, les tigres du platane constituent une gêne pour les agents des collectivités et les riverains : ils peuvent entrer dans les habitations, se poser sur les personnes et provoquer piqures et démangeaisons.

Mesures prophylactiques - tigre du platane

Après l'élagage, la sève a un taux de sucre plus élevé qui favorise l'implantation des tigres. De plus, un élagage drastique retarde le débourrement et les jeunes feuilles se trouvent face à des populations de tigres plus importantes.

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Les mineuses du marronnier (famille des lépidoptères) sont à l'origine de mines très nombreuses sur les feuilles, du dessèchement de celles-ci et d'un possible roussissement spectaculaire du houppier en été. Dans les galeries, les petites larves de mineuses à corps plat et à tête triangulaire vont



effectuer 5 stades successifs.

Leur cycle de développement dure de 7 à 11 semaines. Après la formation de chrysalide dans les feuilles infestées, le vol est assuré par des papillons de 3 à 5 mm.

Selon les conditions météorologiques, on compte 2 à 4 générations par an. Plus les conditions sont sèches plus le cycle de développement de la mineuse sera rapide et plus les dégâts seront importants. Une défeuillaison peut alors être observée dès la fin du mois de juin (notamment lorsque le marronnier est planté dans des situations défavorables comme dans les villes).

Dans les cas les plus graves, il peut y avoir des mortalités de rameaux et de branches.

Observations du réseau : Les premières mines ont été observées à Boussac-Bourg (23) et Saint-Junien (87) avec une intensité faible. Il s'agit de la première génération de mineuse. L'an passé les premières mines ont été observées plus tardivement, au mois de mai.

Evaluation du risque - mineuse du marronnier

Si les conditions météorologiques restent chaudes et sèches, on peut s'attendre à une accélération du cycle de développement de la mineuse du marronnier. Il est donc important de surveiller les sites contaminés.

Mesures prophylactiques - mineuse du marronnier

Un piégeage par phéromones sera mis en place par le réseau dans les mois à venir afin de réguler des populations de mineuses. Il consiste à attirer les mâles grâce à la phéromone femelle posée dans le piège. Le mâle se fait piéger croyant avoir trouvé une femelle. Ce système permet de réguler et diminuer les populations de mineuses dans nos marronniers.

Processionnaire du pin (*Thaumetopoea Pityocampa*)

Végétal touché : Pin

Nuisibilité : ++

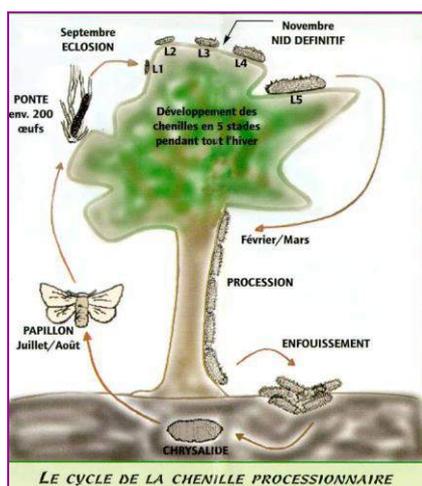


Photo : Chenilles-processionnaires.fr

Cycle, dégâts et procession de chenilles processionnaires du pin

Eléments de biologie : Le cycle biologique est annuel. Les papillons, nocturnes, émergent au cours de l'été. Pour pondre, les femelles préfèrent les pins noirs, puis le pin maritime, le pin sylvestre, le pin d'Alep, et en dernier lieu les cèdres et autres conifères.

Le développement larvaire complet dure entre quatre et huit mois. Il s'effectue en cinq stades dans les cocons que l'on repère facilement l'hiver. A partir du 5^{ème} stade les chenilles deviennent urticantes pour l'homme.

Durant le développement larvaire dans les cocons, les chenilles s'alimentent des aiguilles de pin, de préférence pendant la nuit lorsqu'il ne gèle pas.

A la fin du 5^{ème} stade larvaire, les chenilles quittent l'arbre en procession (mars-avril) et cherchent un endroit au sol suffisamment chaud et meuble pour s'enfouir à quelques centimètres de profondeur où elles se chrysalident. Les adultes vont ensuite émerger au cours de l'été.

Observations du réseau

Des nids d'hivers ont été observés sur les 3 départements. Le nombre de cocons est plus important que l'an passé pour les trois départements.

Des conifères ont été fortement défoliés : exemple d'un arbre défolié à 50 % sur la commune de Perpezac-le-Noir (19).

Les premières processions ont été observées depuis le mois de janvier en Haute-Vienne.

En Corrèze et Creuse, nous n'avons pas eu de retour d'observations de processions ; elles ont pourtant dû avoir lieu.

Chaque année, nous remarquons une recrudescence de processionnaires du pin, certainement dû à des conditions météorologiques de plus en plus douces en Limousin, et donc de plus en plus adaptées au cycle de vie de la processionnaire du pin.

Seuil de nuisibilité : Trois nids par arbre pour un arbre adulte ou 40 % de défoliation.

Evaluation du risque – processionnaire du pin

Les seuils de nuisibilité sont atteints en Corrèze et Haute-Vienne : plus de 3 nids par arbre sont dénombrés à Ayen (19) et Bellac (87). **Le risque est élevé, le pronostic vital de certains arbres semble compromis.**

De plus, à ce stade les chenilles très urticantes présentent des risques sanitaires pour l'homme ainsi que pour le bétail et les animaux domestiques. Sur l'homme, ces poils urticants provoquent des allergies pulmonaires ainsi que des irritations des yeux et de la peau, les allergies sont variables en fonction de la sensibilité des sujets.

Mesures prophylactiques – processionnaire du pin

Lors de toutes opérations sur les arbres, se protéger contre les poils urticants avec gants, masques et lunettes.

En fin d'hiver et avant les processions, disposer une ceinture de glue à 80 cm du sol pour capturer les chenilles en procession ou installer un écopiège autour de chaque tronc d'arbre.

Il est également recommandé d'installer des nichoirs à mésanges à proximité des pins infestés qui sont des prédatrices de chenilles processionnaires.

Arbustes d'ornement, plantes à massif, plantes sous serre

Ravageurs

Cochenille à bouclier du fusain (*Unaspis euonymi*)

Végétal touché : Fusain

Nuisibilité : ++



Photo : FREDON Limousin

Éléments de biologie : La cochenille du Fusain, *Unaspis euonymi*, appartient à la famille des Diaspididés et colonise tout particulièrement les fusains à feuilles persistantes, comme *Euonymus japonicus* et *Euonymus fortunei*. Les larves mâles, dont le bouclier est allongé et blanc (0,75 mm) se fixent sur les feuilles. Les larves femelles, à bouclier gris brun-foncé, en forme de coquille d'huître, colonisent principalement les rameaux et les parties ligneuses.

Cochenilles du fusain

Cette cochenille a deux générations par an, les éclosions ont lieu en juin et en septembre. Il s'agit d'un insecte piqueur suceur qui se nourrit de la sève des plants, et provoque l'apparition de taches jaunes puis une perte progressive des feuilles, pouvant entraîner le dépérissement des arbustes. Les cochenilles du fusain produisent une quantité importante de miellat qui est déposé sur les feuilles sous-jacentes. Ce miellat peut être à l'origine du développement de champignons du type fumagine qui perturbe la photosynthèse de la plante.

Observations du réseau : Des cas de cochenilles sur fusains ont été observés à Voutezac (19). Les intensités d'attaque sont faibles à élevés selon les arbres. Leur présence est généralisée sur les fusains et en augmentation depuis l'année passée.

Evaluation du risque - cochenille à bouclier du fusain

Il faut s'attendre à une augmentation du nombre de cochenilles sur le fusain à l'occasion des éclosions qui auront lieu à la fin du printemps. De plus, les cochenilles affectionnent la chaleur et une certaine humidité.

Avec la rosée du matin et les températures en augmentation, **un risque d'accroissement des populations est à prévoir durant les prochains mois sur les sites atteints.**

Mesures prophylactiques - cochenille à bouclier du fusain

Lorsque l'attaque n'est pas trop forte, couper les branches atteintes. Il est également possible mais contraignant de les éliminer manuellement en les frottant avec un coton imbibé d'alcool. Lors d'attaque à plus grande échelle, l'introduction d'auxiliaires est le plus aisée à réaliser : la coccinelle à deux points, *Adalia bipunctata*, et la coccinelle *Chilocorus renipustulatus* se nourrissent de cette cochenille.

De nombreuses autres cochenilles existent et ont pu être repérées par le réseau :

- ✚ **Cochenilles sur acalypha à Limoges (87) avec une intensité moyenne ;**
- ✚ **Cochenilles sur rosiers à Ayen (19) avec une intensité élevée.**

Comme pour la cochenille à boucliers du fusain, un risque est à prévoir pour les végétaux avec l'arrivée de conditions météorologiques chaudes et humides.

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Végétal touché : Buis

Nuisibilité : +++



Photo : FREDON Limousin

Eléments de biologie

Ce lépidoptère de la famille des Crambidés, récemment introduit en France, est signalé pour la première fois sur le territoire en 2008 en Alsace. Depuis, cette pyrale envahit le territoire national. Selon le climat, le cycle de la pyrale du buis présente deux à trois générations par an.

Chenille de pyrale du buis (à gauche) et dégâts causés (à droite)

Les chenilles hivernantes reprennent leur activité à la sortie de l'hiver, en mars et continuent à se développer. La nymphose dure environ un mois, au cours duquel les chenilles se transforment en adultes (stade chrysalide). Celle-ci a lieu dans un cocon tissé entre les feuilles. La première vague de papillons adultes peut être visible en juin. Les femelles pondent rapidement leurs œufs sur les feuilles et une nouvelle génération de chenilles émerge. Les chenilles de la dernière génération passent l'hiver protégées dans un cocon ou dans les infractuosités de l'écorce.

En premier lieu, les chenilles se nourrissent des feuilles situées au cœur des arbustes. Au cours de la saison, les dégâts deviennent visibles de l'extérieur avec l'arrivée de la seconde génération, entre les

mois de juin et juillet. D'importantes défoliations peuvent être observées lors de pullulations et peuvent conduire au dépérissement du végétal.

L'aspect esthétique est également impacté du fait d'un brunissement du feuillage et par la présence de fils de soie et de boulettes de déjections vertes.

Observations du réseau : La présence de pyrale du buis a été détectée en Corrèze à Malemort-sur-Corrèze (19) et à Pompadour (19). Malemort est touché par la pyrale du buis depuis 2013, tandis que Pompadour ne l'est que depuis cette année.

Evaluation du risque – pyrale du buis

Cette problématique est répandue sur le secteur corrézien et, est en train de progresser rapidement vers le nord-ouest du département. A ce jour, la Haute-Vienne et la Creuse ne sont pas touchés par cet organisme mais il est nécessaire de surveiller les buis pour détecter le plus tôt possible sa présence.

Les attaques de pyrale du buis peuvent en effet conduire à une défoliation totale et à la mort des arbustes. Ce ravageur est jugé préoccupant du fait de son arrivée récente sur le territoire français et de ses attaques sur des végétaux à feuillage persistant présents sur des sites à haute valeur touristique et paysagère. La pyrale du buis est à surveiller de près pour suivre son expansion.

Mesures prophylactiques – pyrale du buis

Si l'infestation est détectée précocement, les branches et feuillages attaqués peuvent être coupés puis portés en déchetterie (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage permet également de limiter la propagation du ravageur.

Cicadelle du rhododendron (*Graphocephala fennahi*)

Végétal touché : Rhododendron

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Cette cicadelle (de 8 à 9,5 mm) est vert clair avec des pattes jaunes et deux rayures rouges/orangées sur les ailes antérieures (au repos). Les larves, blanchâtre à vert-jaunâtre, sont présentes sur la face inférieure des feuilles. La cicadelle n'occasionne pas ou peu de dégâts sur les plantes. Toutefois, il semblerait que les piqûres occasionnées par la femelle pour pondre ses œufs (sous les écailles des boutons floraux) soient une voie d'entrée pour le champignon *Pycnostysanus azaleae*, responsable de la maladie des boutons noirs du rhododendron.

Les œufs (stade hivernant) sont pondus entre août et octobre.

Calendrier d'observation de la cicadelle du rhododendron:

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
ŒUFS							ŒUFS				
		LARVES									
					ADULTES						



Photo : FREDON Limousin

Observations du réseau : Des cicadelles du rhododendron ont été observées à La Souterraine (23) avec une intensité moyenne.

Evaluation du risque – cicadelle du rhododendron

A ce jour il n'y a pas de risque majeur pour les rhododendrons. Cependant cette cicadelle du rhododendron est un vecteur de la maladie des boutons noirs, qui est considéré comme le principal ennemi du rhododendron.

Il faut donc être vigilant sur les sites attaqués par cette cicadelle.

Mesures prophylactiques – cicadelle du rhododendron

Eviter les excès d'engrais azoté et/ou les tailles trop sévères car cela favorise la vigueur des nouvelles pousses, plus sensibles aux ravageurs. L'arrachage de la flore adventice permet de réduire les risques d'attaques. Favoriser les auxiliaires indigènes.

Otiorhynques (*Othiorhynchus singularis*)

Végétal touché : Rhododendron

Nuisibilité : +++



Éléments de biologie : L'otiorhynque est un insecte de la famille des charançons.

L'adulte (photo de gauche) est noir, avec des élytres fusionnés (ailes rigides qui forment la carapace de l'insecte). Il est incapable de voler. Il se nourrit des feuilles, en les attaquant par le bord, ce qui donne l'aspect de dentelle découpée caractéristique (illustration de droite). Le symptôme peut être confondu avec ceux provoqués par les limaces ou les escargots, mais il n'y a pas de trace visqueuse sur les feuilles.



Les insectes vivent dans les parties aériennes des plantes pendant la nuit mais retournent dans le sol pour la journée.

Les larves vivent sous la surface du sol et se nourrissent des racines. Les plantes jaunissent, leur croissance est ralentie et les plantes peuvent dépérir.

Observations du réseau : Une attaque forte (intensité élevée) d'otiorhynques sur rhododendron a été observée à La Souterraine (23).

Evaluation du risque – otiorhynques : Les symptômes et les dégâts sont déjà nettement visibles. Le risque pour les rhododendrons est élevé sur les sites atteints.

Mesures prophylactiques – otiorhynques : Favorisez la présence de prédateurs naturels des larves (musaraigne, hérisson, oiseaux dont merle et perdrix).

Dépoter les végétaux sensibles pour vérifier l'absence de larve (photo de droite) dans le terreau, défaire la motte avant de planter. Le binage du sol en surface, l'été et en début d'automne, permet une destruction directe et expose les larves restantes à leurs prédateurs naturels.



Maladies

Rouille du mahonia (*Cumminsiiella mirabilissima*)

Végétal touché : Mahonia

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Le champignon à l'origine de la maladie de la rouille sur Mahonia (*Cumminsiiella mirabilissima*) provoque des mouchetures rousses sur la face inférieure des feuilles (photo ci-contre). Il se développe du printemps à l'automne. Il est transporté par le vent, ou transmis par contact (contamination d'une plante par une autre, outil de jardinage mal nettoyé...). Il passe l'hiver dans les débris de végétaux (feuilles, branches...), où il attend le retour du printemps pour reprendre son développement et contaminer de nouveaux hôtes. Le cycle de développement de la rouille est accéléré lorsque les conditions climatiques sont humides.



Observations du réseau

Des cas de rouilles sur Mahonia ont été observés à Tulle (19) avec une intensité moyenne.

Evaluation du risque – rouille du mahonia

A ce jour, **il n'y a pas de risque majeur pour les mahonias contaminés.**

Il faut néanmoins surveiller l'évolution de la maladie.

Mesures prophylactiques – rouille du mahonia

Supprimer les parties malades. Ramasser les feuilles mortes tombées au sol puis les porter en déchetterie. Si les conditions météorologiques restent peu humides, la maladie régressera naturellement.

AUTRES RAVAGEURS ET MALADIES : OBSERVATIONS SUR ARBUSTES D'ORNEMENTS, PLANTES A MASSIFS ET PLANTES SOUS SERRES

- ✚ Pucerons sur pétunia à Voutezac (19) avec une intensité forte ;
- ✚ Pucerons verts sur rosiers à Pompadour (19) avec une intensité faible ;
- ✚ Taches foliaires sur laurier à La Souterraine (23) avec une intensité moyenne ;
- ✚ Acariens sur colocasia à Limoges (87) avec une intensité forte ;
- ✚ Aleurode sur lantana à Limoges (87) avec une intensité faible ;
- ✚ Chenilles phytophages sur *Ipomoea batatas* à Limoges (87) avec une intensité faible.

Plantes Exotiques Envahissantes

Renouées asiatiques (*Fallopia japonica* et *Fallopia sacchalinensis*)

Nuisibilité : ++



Renouées asiatiques en zones non agricoles

Des spots de renouée asiatique ont été détectés par le réseau à hauteur de Pompadour (19), Tulle (19), Bellac (87) et Boussac-Bourg (23). Hors-réseau, on note une présence importante de cette espèce sur les agglomérations de Limoges (87) et Brive-la-Gaillarde (19). Une grande partie de la région Limousin est donc touchée par la renouée asiatique.

Il s'agit d'une plante ornementale et mellifère qui fut introduite en France en 1939. Elle provient d'Asie du Sud-est. Elle colonise les milieux nus ensoleillés et humides et est véhiculée essentiellement par les cours d'eau et par l'homme (transport de terre, terrassement, fauchage...). Elle est invasive car elle ne redoute pas la concurrence des plantes indigènes.

Reconnaissance : Ses feuilles sont pétiolées, rondes à ovales, longues de 7 à 14 cm, rétrécies à l'extrémité et tronquées à la base.

Les tiges sont creuses, rouge au printemps, elles tournent au vert strié de rouge durant l'été puis au brun orangé en automne.

Les fleurs forment des hampes florales blanches de 10 à 20 cm qui sont fleuries de juillet à septembre. La Renouée du Japon peut atteindre 3 m de hauteur.

Croissance : Cette plante croit de 5 cm par jour et chaque rhizome peut s'étendre chaque année de 4 mètres en longueur et de 3 m en profondeur. Son pouvoir de propagation est lié à ses capacités très

performantes de reproduction : les fragments de rhizome, même sec, régénèrent. Ainsi, moins de 5 cm de rhizome, même sec, a 70 % de chance de redonner une plante complète en 50 jours. De plus, ses tiges se bouturent facilement en milieu humide : quelques centimètres de tige fraîche arrachés lors d'une crue et déposés sur une berge plus en aval redonneront une plante entière.

Les nuisances : Le feuillage dense de la renouée apporte de l'ombre et empêche le développement d'espèces indigènes. De plus, elle sécrète une substance toxique qui élimine toutes les espèces voisines. Ainsi, on observe un appauvrissement écologique et des milieux qui deviennent peu favorables à la faune locale.

Les méthodes de contrôle

Arrachage précoce : intervention pendant la période végétative (avril-mai), sur des jeunes plants.

Le pâturage par des chevaux, vaches, chèvres ou moutons 3 à 4 fois pendant la période végétative pendant 3 à 5 ans.

Les plantations : restaurer un premier boisement durant l'hiver afin qu'il puisse faire concurrence à la renouée lors de sa pousse au printemps.

Eventuellement implantation d'un géotextile très tendu et opaque (ne laissant pas passer la lumière).

A RETENIR

FEUILLUS - CONIFERES

RAVAGEURS

Tigre du platane: Les populations de tigre du platane sont stables par rapport à l'an dernier. Les trois départements sont touchés mais le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun site.

Mineuse du marronnier Les premières mines de mineuse du marronnier ont été observées en Creuse et Haute-Vienne, à des intensités faibles.

Processionnaire du pin: Des nids d'hiver ont été signalés sur les trois départements. Le nombre de cocons est en augmentation par rapport à l'an dernier. Les seuils de nuisibilité sont atteints sur la majorité des sites contaminés. Des dégâts sont à prévoir.

ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE

RAVAGEURS

Cochenille à bouclier du fusain : Leur présence est généralisée et en augmentation depuis l'an dernier sur le site corrézien contaminé (Voutezac).

Pyrale du buis : Seul le sud de la Corrèze (Malemort-sur-Corrèze) était contaminé l'an dernier. Cette année, la pyrale du buis a été détectée à Pompadour (19), au nord-ouest du département. Surveiller la propagation de ce ravageur.

Cicadelle du rhododendron : Un cas de cicadelle a été observé à La Souterraine (23) avec une intensité moyenne. Surveiller son développement

Otiorhynque : Une forte attaque d'otiorhynque sur rhododendron a été détectée à La Souterraine (23). Le risque pour les rhododendrons est élevé.

MALADIES

Rouille : Des cas de rouille d'intensité moyenne sur Mahonia ont été observés à Tulle (19), il n'y a pour l'instant pas de risque majeur pour les végétaux contaminés.

Renouées asiatiques : Les trois départements sont envahis par la Renouée Asiatique. Sa propagation est jugée préoccupante. Les méthodes de contrôle actuelles ne sont pas suffisamment efficaces pour freiner son développement.

PROCHAIN BULLETIN : MAI 2015

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

